

RCS : BOBIGNY
Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00679
Numéro SIREN : 498 110 832
Nom ou dénomination : L'ESPRIT COACHING

Ce dépôt a été enregistré le 19/10/2022 sous le numéro de dépôt 32513

Exemplaire certifié conforme à l'original cerfa

REVENUS 2018

N° 2035-A-SD 2019

COMPTE DE RÉSULTAT FISCAL

pour [AJ] [] mois

Si ce formulaire est soumis sans informations complètes, l'administration fiscale pourra être amenée à solliciter les renseignements complémentaires nécessaires.

LES ESPRITS CONCERNÉS
31 RUE DES TRENTES
SIRET
LES ESPRITS CONCERNÉS

1 NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION		ZEKRI ERIC	
Nature de l'activité (1)		Code activité pour les praticiens médicaux	
SIRET		si exercice en société (2) AV	Nombre d'associés AS
Résultat déterminé (2) :	d'après les règles «recettes-dépenses» AK	d'après les règles «créances-dettes» AL	
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe CV	Taxe incluse CW	Non assujetti à la TVA AT
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	Année d'adhésion AN	Nombre de salariés AP
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col. 4 du tableau I de la déclaration n° 2035)		DA	

R E C E T E S	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais ①	AA	31 290
	2	A déduire : Debours payés pour le compte des clients ②	AB	
	3	Honoraires rétrocedés (dont suppléments rétrocedés [] ③) ④	AC	
	4	Montant net des recettes	AD	31 290
	5	Produits financiers ⑤	AE	
	6	Gains divers ⑥	AF	
	7	TOTAL (lignes 4 à 6)	AG	31 290
D É P E N S E S	8	Achats ⑦	BA	
	9	Frais de personnel : Salaires nets et avantages en nature ⑧	BB	
	10	Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)	BC	
	11	Taxe sur la valeur ajoutée	BD	
	12	Impôts et taxes ⑨ : Contribution économique territoriale	JY	
	13	Autres impôts	BS	197
	14	⑩ Contribution sociale généralisée déductible	BV	706
	15	Loyer et charges locatives	BF	
	16	Location de matériel et de mobilier - dont redevances de collaboration ⑪	BW	
	17	Entretien et réparations	BH	3062
	18	Personnel intérimaire		
	19	Petit outillage ⑫		
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité		
	21	Honoraires ne constituant pas des rétrocessions ⑬	BJ	7318
22	Primes d'assurances			
23	Frais de véhicules ⑭ (cochez la case si évaluation forfaitaire <input checked="" type="checkbox"/>)	BK	2171	
24	Autres frais de déplacements (voyages...)			
25	Charges sociales personnelles ⑮ : dont obligatoires BT 1039 dont facultatives BU 1132	BM	5265	
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			
28	Frais d'actes et de contentieux			
29	Cotisations syndicales et professionnelles..... BY	BN	386	
30	Autres frais divers de gestion			
31	Frais financiers ⑯	BP		
32	Pertes diverses ⑰	BR	19 105	
33	TOTAL (lignes 8 à 32)			

N° 2035-A-SD - (SDNC, DGF/P) - Novembre 2018



NOM ET PRÉNOMS OU DÉNOMINATION **ZEKRI ERIC**

N° SIRET

D E T E R M I N A T I O N	34	Excédent (ligne 7 - ligne 33)				CA	12185		
	35	Plus-values à court terme ⁽¹⁶⁾				CB			
	36	Divers à réintégrer ⁽¹⁷⁾				CC	219		
	37	Bénéfice Ste civile de moyens ⁽¹⁸⁾				CD			
	38	TOTAL (lignes 34 à 37)				CE	12404		
	39	Insuffisance (ligne 33 - ligne 7)				CF			
	40	Frais d'établissement ⁽¹⁹⁾				CG			
	41	Dotation aux amortissements ⁽²⁰⁾				CH	42		
	42	Moins values à court terme				CK			
	D U R E S U L T A T	43	Divers à déduction ⁽²¹⁾	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine-territoire entrepreneur »	CS	dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » Hors CICE	AX		
				dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW	dont abondement sur l'épargne salariale	CT		
				dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU	dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO		
				dont exonération médecins « zones défavorisées en offre de soins »	CI	dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ		
44	Déficits Ste civile de moyens ⁽²³⁾				CM				
45	TOTAL (lignes 39 à 44)				CN	42			
46	Bénéfice (ligne 38 - ligne 45)				CP	12362			
47	Déficit (ligne 45 - ligne 38)				CR				
5	Taxe sur la valeur ajoutée		Montant de la TVA afférente aux recettes brutes			CX			
			Montant de la TVA afférente aux achats (biens et services autres qu'immobilisations)			CY			
			- - dont montant de la TVA afférente aux honoraires rétrocedés			CZ			
6	Contribution économique territoriale ⁽²²⁾		Recettes provenant d'activités exercées à titre permanent			AU			
7	Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) ⁽⁹⁾ et ⁽¹²⁾ (1) Type : T (véhicule de tourisme) ; M (moto) ; V (vélomoteur, scooter); (2) mettre une croix dans la colonne; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.								
Désignation des véhicules :		Puissance fiscale	Barème BNC	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiqués à réintégrer (s: véhicules inscrits au registre des immobilisations)	
Modèle(s)	Types (1)			(2)	Type de carburant (3)				
Renault Twingo		5				16741	6294		
- Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques							5		
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; Total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035							A	6299	B

Exemplaire Certificat - Confirme à l'original.

BILAN EURL L'ESPRIT COACHING EXERCICE 2018

ACTIF		N	N-1	PASSIF		N	N-1
IMMOBILISATIONS				CAPITAUX PROPRES			
Corporelles		1 203,00 €	1 203,00 €	Capital Social		2 300,00 €	2 300,00 €
Incorporelles		- €	- €	Reserves Légales			
Financières		- €	- €	Reserves Statutaires			
				Résultat de L'exercice		12 362,00 €	7 164,00 €
STOCKS							
Marchandises		- €	- €	PROVISIONS			
Avances et acomptes versés		10 550,00 €	4 402,00 €	Sur Risques		1 000,00 €	1 000,00 €
				Sur Charges		1 000,00 €	1 000,00 €
CREANCES							
Clients				DETTES			
Autres				Dettes Fournisseurs		- €	- €
TRESORERIE		4 909,00 €	5 859,00 €	Dettes Financières		- €	- €
TOTAL		16 662,00 €	11 464,00 €	TOTAL		16 662,00 €	11 464,00 €

L'ESPRIT COACHING SARL
 DES TRENTES ARRENTS
 31 RUE NDISY LE GRAND
 31 931 60 38 CAPITAL 2300 €
 06 87 97 67 38
 06 87 97 67 38
 SIRET 498 110 883 2000255 M
 L'ESPRIT COACHING@GMAIL.COM



N° 11176 * 21

1 module, obligatoirement à déposer en 2 exemplaires au service local de l'impôt.



LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

REVENUS NON COMMERCIAUX
ET ASSIMILÉS
RÉGIME DE LA DÉCLARATION
CONTRÔLÉE

N° 2035-SD - 2019

Exemplaire
Certifié conforme à
l'original

L'Esprit Coaching
ERIC ZEKU
31, rue des 30 Arpents
93160 Noisy le Grand

SARL L'ESPRIT COACHING
31 RUE DES TRENTE ARPENTS
93160 NOISY LE GRAND
01 87 37 97 37
SIRET 521 111 111 111
LE 31/12/2018

DECLARANT: []

Attention : Toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer par voie dématérialisée leur déclaration de résultats et ses annexes. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr.

Indiquez ci contre les éventuelles modifications intervenues (ancienne adresse en cas de changement au 1^{er} janvier précédent, rectification des informations préidentifiées sur la déclaration, etc.) :

Adresse des cabinets secondaires : []

Adresse du domicile du déclarant : []

Nature de l'activité : [] Date de début d'exercice de la profession : []

Si vous êtes membre : Dénomination et adresse du groupement, de la société : []

RENSEIGNEMENTS RELATIFS À L'ANNÉE 2018 OU À LA PÉRIODE DU : AU (si l'activité a commencé ou cessé en cours d'année)

RECAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (Ces résultats sont à reporter sur la déclaration de revenus n° 2042 C-PRO) voir renvois à la notice

1- Résultat fiscal (report des lignes 46 ou 47 de l'annexe 2035 B) Bénéfice : 12362 Déficit : []

2- Plus-values : []

3- Exonérations et abattements et pratiqués (cocher la case ci-dessous correspondant à votre situation)

COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

Viseur conventionné [] AA ou OMGA []

Signature et qualité du déclarant

A St. Nam de F. le 10/04/2019

E Zeku / Gérant

N° 2035-SD - (SDNC-DGFI) - Janvier 2018

RÉGIME DE LA DÉCLARATION CONTRÔLÉE

NOM ET PRENOMS ou DÉNOMINATION	
N. SIRET	

II - DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES C

Nature des immobilisations cédées	Date d'acquisition	Date de cession	Valeur d'origine	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins values	
							à court terme	à long terme
			1	2	3	4	5	6

Plus ou moins value nette à court terme (à reporter ligne (B ou (K de l'annexe 2035 B) →

Vous optez pour l'étallement de la plus value à court terme : montant pour lequel l'imposition est différée () →	Plus value nette à long terme imposable (à reporter page 1 de la déclaration 2035) →
--	---

Plus values à court terme exonérées ()		Plus values nettes à long terme exonérées () (à reporter page 1 de la déclaration 2035)	
Article 151 (a) du CGI	Article 151 (b) du CGI	Article 151 (a) du CGI	Article 151 (b) du CGI
Article 151 (a) du CGI	Article 151 (a) du CGI	Article 151 (a) du CGI	Article 151 (b) du CGI

III - RÉPARTITION DES RÉSULTATS ENTRE LES ASSOCIÉS (tableau réservé aux sociétés) D

Nom, Prenom, domicile des associés	Part dans les résultats en %	Répartition			de la plus-value nette à long terme
		du résultat fiscal			
		Quote part du résultat	Charges professionnelles individuelles	Montant net	
EUURL L'Esprit Coaching 31 rue de 30 Arpents 93160 Noisy le Grand		100%		12362	
Report des totaux de la dernière annexe					
Totaux →					

Les dispositions des articles 39 et 11) de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel